

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2015.

\*\*\*\*\*

### Nombre de conseillers

En exercice : 14  
Présents : 12  
Votants : 12

L'an deux mil quinze

Le 05 février à 19 heures

Le Conseil Municipal de la commune de SURY PRES LERE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal Viguié, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/01/2015.

### Présents :

M. Borderieux Jack, Mme Cadete Virginie, M. Cantin Sébastien, M. Coplo Edouard, M. Coudrat Adrien, Mme Danjou Francine, M. Dauron Alain, M. Fleurier Rémy, Mme Gibert Annie, Mme Juste Ginette et M. Marcellot Daniel.

### Personnes excusées :

M. Bordu Gérard et M. Ortéga Frédéric.

Mme Juste Ginette a été élue secrétaire.

### Projet de construction d'un city-stade.

Après délibération, le conseil municipal décide par 11 voix pour et 1 voix contre de poursuivre le projet de construction d'un city-stade à Sury près Léré et de demander des subventions auprès de la D.E.T.R. et du Pays Sancerre Sologne dans le cadre du Contrat Régional Solidarité Territoriale.

### Plan de financement prévisionnel :

Dépenses	Montant H.T.	Recettes	Montant H.T.
Construction d'un city-stade	80 000 €	Subvention D.E.T.R.	32 000 €
		Subvention Pays Sancerre Sologne (CRST)	32 000 €
		Autofinancement	16 000 €
	80 000 €		80 000 €

### Rétrocession du réseau d'eau potable du P.S.P.G. au S.I.A.E.P. :

Monsieur le Maire se renseignera sur la procédure pour rétrocéder le réseau d'eau potable du P.S.P.G. au syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable.

### Convention SPA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité par 12 voix pour, le paiement de la redevance annuelle 2015 pour la fourrière à chiens (S.P.A. à Bourges) qui s'élève à 287 euros.

### Renouvellement des contrats pour la dératisation et le traitement des taupes.

Le conseil municipal décide à l'unanimité par 12 voix pour, de reconduire le contrat de dératisation avec l'entreprise Berry Dératisation d'un montant total de 1 757.85 € H.T. pour

trois applications annuelles en 2015 et de reconduire un passage en 2015 pour le traitement des taupes pour un montant de 544.73 € H.T.

#### Achat d'une épareuse.

Monsieur le Maire informe que la commission de voirie s'est réunie pour étudier 4 devis (Groupe Méthivier, SARL Beaulieu Agricole, les établissements Malecot Poirier et les établissements Maréchal) concernant l'achat d'une épareuse avec reprise de l'ancienne.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité par 12 voix pour de suivre l'avis de la commission de voirie et d'acheter la débroussailleuse Kuhn Prolonger pour un montant de 29 050 € H.T. et d'accepter la reprise de l'épareuse Kuhn de 2008 pour un montant de 13 000 € H.T. à l'entreprise la mieux disante, soit les établissements Malecot Poirier. La somme à déboursier pour cet achat avec la déduction de la reprise est donc de 16 050 € H.T.

#### Cimetière :

Monsieur le Maire présente les résultats de l'étude pour l'extension du cimetière. Celle-ci démontre que l'on ne peut pas l'étendre sur la parcelle située à côté du cimetière. Il faut donc réfléchir afin de trouver une autre parcelle pour construire un nouveau cimetière.

#### Route du canal :

Afin de continuer l'étude pour rendre praticable la route du canal lors d'épisodes de crues, il est nécessaire de demander des relevés topographiques de la zone concernée.

#### Restes à réaliser 2014 :

Dépenses investissement :

2031	Etudes cimetière et inondation pont canal	37 700 €
2041582	SDE 18	4 000 €
2115	Achat d'un terrain	23 100 €
2158	Achat de numéros de rues	2 500 €
total		67 300 €

#### Terrain Mme M. Pridigat :

Le dossier est en cours chez le notaire, l'avis des Domaines demandé lui a été fourni.

#### WC chez Fred :

Les travaux pour la construction d'un WC supplémentaire au bar restaurant chez Fred sont accordés par la commission de sécurité. La commission des bâtiments peut lancer la consultation en prenant compte des remarques.

#### Restauration du cadastre :

Mme Gibert a reçu trois devis qu'elle est en train d'étudier.

#### Logements sociaux :

Les travaux dans les logements sociaux situés 2 et 2 ter route de Léré sont terminés. Les futurs locataires devraient bientôt s'installer.

### SDE 18 :

L'étude du coût pour la baisse de la puissance de l'éclairage public est en cours par le SDE 18.

### 14 juillet :

Le prix du repas pour les personnes extérieures à la commune est de 18 € et gratuit pour les habitants de Sury près Léré.

### Etang de la Fortay :

Il a été aleviné (65 kg de gardons, 50 kg de brochets et 12 kg de black-bass). La pêche est interdite jusqu'au 3 mars.

### Questions diverses :

Mme Gibert informe qu'une réunion d'information sur les effets de la trame verte et bleue aura lieu fin mars. Le 8 mars, organisation d'un concert à la salle des Fêtes de Sury pour la journée de la Femme par la commission culturelle.

M. Marcellot signale qu'une douche doit être installée aux ateliers municipaux.

M. Cantin souhaiterait ne plus être correspondant défense.

M. Borderieux informe qu'un lave-vaisselle d'occasion a été installé à la salle des Fêtes. L'achat de ce matériel de marque Hobart a coûté 700 euros.

M. Coudrat demande comment cela se passe avec les services techniques lorsqu'il y a de la neige. Monsieur le Maire répond qu'il y a une astreinte le week-end.

Mme Cadete demande le ressenti de M. Senly (maitre d'œuvre) sur la visite du P.S.P.G. Monsieur le Maire explique qu'il a demandé que nous lui envoyons un courrier pour faire intervenir son assurance décennale.

M. Cantin signale que concernant le débardage de bois prévu, une partie a été retirée et que Monsieur de Lammerville serait prêt à participer aux frais pour le renfort du chemin concerné.

M. Coplo demande quand se réunira la commission bâtiments ? La date sera fixée après le conseil municipal.

Mme Gibert demande à ce que chacun donne des idées d'articles en vue de la préparation du Sury-infos.

M. Cantin demande si la commune possède des circuits de randonnées. Mme Gibert répond non mais que ce serait bien d'en créer. Elle informe que la C.D.C. Haut Berry Val de Loire prépare le circuit des puits de la commune.

La séance est levée à 21h45.

Tour de garde pour les élections départementales du 22 et 29 mars 2015 :

8h-10h	M. VIGUIE Pascal	M. MARCELLOT Daniel	M. COPLO Edouard
10h-12h	M. BORDERIEUX Jack	M. COUDRAT Adrien	Mme CADETE Virginie
12h-14h	Mme JUSTE Ginette	Mme DANJOU Francine	M. BORDU Gérard
14h-16h	M. DAURON Alain	Mme GIBERT Annie	M. FLEURIER Rémy
16h-18h	M. VIGUIE Pascal	M. ORTEGA Frédéric	M. CANTIN Sébastien

Le maire  
P.Viguié

